

Un gardien.ne-brigadier.ère de Police municipale

Date de parution de l'offre

06/02/2026

Sous l'autorité du Chef de service de la Police municipale, vous aurez en charge les missions suivantes.

Missions principales et objectifs

- Application des pouvoirs de police du Maire confiés par celui-ci, en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Assurer la surveillance et ilotage du territoire communal dans le cadre de la politique de prévention
- Accueillir et renseigner les personnes sur la voie publique et au sein du service
- Rendre compte de l'activité du service et veiller au respect des consignes du Chef de Service.
- Ecouter, accompagner et porter assistance aux personnes en difficulté ou en situation de crise. Orienter les administrés vers les services compétents et les informer de la réglementation en vigueur.
- Rendre compte de tous les délits, crimes portés à votre connaissance
- Relever les infractions aux différents Codes et arrêtés du Maire
- Veiller au bon déroulement du marché et de ses abords
- Faire respecter le Code de la Route - Contrôle vitesse - Régulation de la circulation routière
- Prévention et surveillance aux abords des équipements et lieux publics
- Sécurisation aux abords des écoles et collèges
- Veiller au bon déroulement des manifestations communales
- Transmettre les informations recueillies sur le terrain à la hiérarchie
- Repérage et suivi des véhicules en stationnement abusif de plus de sept jours
- Rédaction des écrits inhérents aux missions (main courante, procès-verbal, rapport)
- Surveillance des habitations dans le cadre de l'opération tranquillité vacances

Profil recherché

GRADE

Cadre d'emploi de la filière Police municipale - Catégorie C

Gardien/Brigadier et/ou Brigadier-Chef principal (H/F)

Titulaire du concours police municipale

Les candidatures par détachement, sur listes d'aptitude et emplois réservés seront étudiées.

APTITUDES ET QUALITES REQUISSES

- Rigueur - Disponibilité - Réactivité - Discrétion - Maîtrise de soi - Capacité d'écoute
- Respect de la déontologie - Sens du service public
- Capacité d'observation, d'analyse et de gestion de situations sensibles et conflictuelles
- Capacité d'adaptation - Connaissance de la réglementation
- Satisfaire à la formation de gardien de police municipale (F.I.A - FPA -FCO)
- Bonne expression écrite et orale
- Maîtrise de l'outil informatique
- Rédaction des écrits professionnels structurée et argumentée
- Permis B exigé

CONTRAINTE PARTICULARIES :

- Interventions en patrouilles véhiculées et ilotage pédestre ou en VTT dans les quartiers .
- Horaires irréguliers avec amplitude variable (soirées, week-end, jours fériés, manifestations)
- Port de l'uniforme. Bonne condition physique.
- Equipements de protection individuelle (gilet pare-balles)
- Armement catégorie B (P.S.A + bombe lacrymogène) et D (matraque télescopique)
- Titulaire de la formation préalable à l'armement souhaité.
- Aptitude aux GTPI

Formations et expériences requises

- Formation de gardien de police municipale (F.I.A - FPA -FCO)
- Permis B

Infos pratiques

- Poste à temps complet réparti sur 4 jours (38h) du lundi au samedi

- Le travail du dimanche, jours fériés et services spéciaux sont rémunérés en heures supplémentaires
- Plages horaires : 8h/17h30 ou 9h/18h30 ou 11h/20h30 ou 12h30/22h
- Structure de 9 Policiers Municipaux - 5 ASVP - 2 Opérateurs-Vidéo- 1 secrétaire administrative
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (ISFE 30% + CIA) + 13ème mois
- (20 jours de Congés - 18 jours de RTT - 02 jours de fractionnement)
- Compte épargne temps (CET)
- Action sociale dans la fonction publique territoriale - PLURELYA

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Adresser candidature C.V. + lettre de motivation à :

Monsieur le Maire
32, rue de Ruzé
CS 50105
77273 VILLEPARISIS Cedex

ou par mail : drh@mairie-villeparisis.fr